

PROCEDE DE POSITIONNEMENT

PROCEDE DE POSITIONNEMENT

A Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui nous permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « suivant vos besoins »

Déroulement

- 1 Un questionnaire qui se compose ainsi :

Renseignements administratifs

Nom / Prénom :

Coordonnées :

Expérience (s) professionnelle (s) :

Prescripteur :

Financier :

Disponibilités pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage :

Périodes, horaires, journée pour la formation :

Projet de l'apprenant

Objectif professionnel :

Motivation afin de suivre au mieux cette formation en conviction avec le projet professionnel :

Attente vis-à-vis de la formation et motivation

Attentes :

Motivations :

- 2 Une évaluation « procédé d'évaluation avant la formation »
- 3 Compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé, programme de la formation vous seront remis.

B Dans le cas d'utilisation du CPF pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B

Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité

Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel

Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points